

GAZIFÈRE INC
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION
FERMETURE DES LIVRES
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2014

No de ligne	Description	Fermeture 2014 (Jan-Déc) (000\$) 1	Fermeture 2013 (Jan-Déc) (000\$) 2	Écart (000\$) 3=1-2	Écart %
1	SALAIRES ET AUTRES CHARGES	12,053.5	11,446.9	606.6 (3)	5.3%
2					
3					
4	SERVICES ENTRE COMPAGNIES AFFILIÉES	<u>1,402.1</u>	<u>1,319.5 (4)</u>	<u>82.6 (4)</u>	<u>6.3%</u>
5					
6					
7	GRAND TOTAL	<u>13,455.6 (1)</u>	<u>12,766.4 (2)</u>	<u>689.2</u>	<u>5.4%</u>

- Notes: (1) Voir GI-2, document 1, page 1 de 3, ligne 10, colonne 3.
(2) Voir requête 3884-2014 (Fermeture des livres 2013), GI-2, document 1.3, page 1 de 1, ligne 7, colonne 1.
(3) Si on exclut l'impact de l'amortissement des soldes des CFR de redressement, des comptes différés charges réglementaires, PGEÉ, SPEDE et autres ainsi que l'amortissement des comptes de stabilisation, soient des montants récupérés par Gazifère tels qu'approuvés par la Régie dans des décisions antérieures ou traités comme des exclusions à la formule du mécanisme incitatif et l'impact de la pension considéré comme un facteur exogène à la formule du mécanisme incitatif et approuvé par la Régie dans le cadre du dossier tarifaire 2014, l'écart dans les charges d'exploitation en 2014 par rapport à 2013 est de 231.9 (000\$). L'écart total de 606.6 (000\$) s'explique comme suit:

	2014 (000\$) 1	2013 (000\$) 2	Écart (000\$) 3=1-2 (5)
SALAIRES ET AUTRES CHARGES			
Opération et entretien	2,177.6	2,201.2	(23.6)
Ventes	575.1	598.2	(23.2)
Service à la clientèle, gestion des travaux et répartition	2,393.5	2,357.6	35.9
Administration	4,075.3	3,713.2	362.1 (6)
Affaires réglementaires	492.7	400.5	92.2
Communication	326.9	419.8	(92.9)
Amortissement des soldes des CFR de redressement selon la décision D-2010-112	518.8	479.6	39.2 (7)
Comptes différés charges réglementaires, PGEÉ, SPEDE et autres	878.7	952.4	(73.6) (8)
Amortissement des comptes de stabilisation	<u>614.9</u>	<u>324.5</u>	<u>290.4 (9)</u>
	12,053.5	11,446.9	606.6

- (4) Voir la requête 3884-2014 (Fermeture des livres 2013), GI-2, document 1.3, page 1 de 1, ligne 4 colonne 1.
Un reclassement des données retrouvées dans la fermeture des livres 2013 de 114.8 (000\$) a été effectué, de la ligne "Services entre compagnies affiliées" vers la ligne "Salaires et autres charges", plus spécifiquement aux rubriques "Service à la clientèle, gestion des travaux et répartition" pour un montant de 63.1 (000\$) et "Administration" pour un montant de 51.7 (000\$). Ce reclassement concerne principalement des frais informatiques liés à un outil de partage de données informatiques, service qui nous a été fourni et facturé par une société affiliée et qui n'avait pas été considéré comme un service entre compagnies affiliées ici, par erreur. Ce reclassement ne modifie aucunement le total des frais d'exploitation réglementés que l'on retrouve dans la fermeture des livres 2013. Voici un détail de l'impact de ce reclassement:

	2013	2013	2013
		Service à la clientèle, gestion des travaux et répo.	Adminis-tration
Total			
Frais informatiques fournis et facturés par une société affiliée qui n'ont pas été considérés comme tels dans cette pièce, par erreur, en 2013 (voir Requête 3884-2014 (Fermeture des livres 2013), GI-2, document 1.3). Montant du service fourni: 108.4 (000\$), net de l'allocation aux activités non réglementées, 97.3 (000\$) (108.4* (1-(10.2%))).	(97.3)	(97.3)	-
Erreur dans l'identification de services entre compagnies affiliées	<u>(17.5)</u>	<u>34.2</u>	<u>(51.7)</u>
Impact total sur la ligne 1 ci-dessus "Salaires et autres charges"	<u>(114.8)</u>	<u>(63.1)</u>	<u>(51.7)</u>
Impact sur la ligne 4 ci-dessus "Services entre compagnies affiliées"	<u>114.8</u>		

Par ailleurs, l'augmentation de 82,6 (000\$) s'explique principalement par le résultat d'une révision de la gamme des services rendus à Gazifère inc par Enbridge inc. au cours de l'année 2014.

GAZIFÈRE INC
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION
FERMETURE DES LIVRES
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2014

- (5) Voir requête 3884-2014 (Fermeture des livres 2013), GI-2, document 1.3, page 1 de 1, note 3, colonne 1.
- (6) L'écart provient principalement de l'augmentation de la contribution au fonds de pension effectuée en 2014 par rapport à celle effectuée en 2013, ainsi que d'une augmentation des frais légaux, principalement dû au dossier de l'entente avec la Ville de Gatineau relative aux interventions dans l'emprise municipale.
- (7) Amortissement du solde des comptes de frais reportés (CFR) de redressement transférés en ajustement au revenu requis de base suite à la décision D-2010-1. Le solde de ces comptes maintenus en dehors de la base de tarification est amorti au niveau comptable sur 5 ans (de 2011 à 2015) et porte rémunération.
- (8) Récupération des comptes différés 2014 telle qu'approuvée par la Régie dans sa décision D-2013-191. Voir le détail du montant à la pièce GI-2, document 1.6 page 1 de 1, lignes 39 à 54.
- (9) Montant tel qu'approuvé par la Régie dans sa décision D-2013-191.